

## **Création d' un secrétariat par les responsables de la réglementation d' assurance**

---

Canadian  
Council of  
Insurance  
Regulators

Conseil  
canadien  
des responsables  
de la réglementation  
d'assurance

TORONTO (Le 8 mai 2000) -- Le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) annonce la création d'un secrétariat afin de faciliter la mise en oeuvre de son nouveau plan stratégique.

Le CCRRA est une association interjuridictionnelle regroupant divers organismes de réglementation des assurances, qui favorise et fait la promotion d'un système de réglementation efficace au Canada dans le but de veiller aux intérêts de la population. Sa vision consiste à devenir un chef de file reconnu dans le domaine de l'élaboration et de l'harmonisation des politiques et de la réglementation relatives aux assurances, travaillant en collaboration avec les autres organismes de réglementation des services financiers en vue d'assurer une meilleure protection des consommateurs.

Le secrétariat contribuera à la réalisation de cette vision en fournissant au CCRRA des services de soutien sur les plans technique, de la recherche, de l'administration et de la gestion de projets. Il est prévu que le nouveau secrétariat soit pleinement opérationnel en juin 2000.

Les membres du CCRRA ont eu un calendrier plutôt chargé ce printemps, après avoir adopté un nouveau plan stratégique à l'occasion de leur assemblée annuelle. Ce plan permettra au CCRRA de jouer un rôle plus actif et plus significatif dans la réglementation des assurances au Canada.

Une réglementation harmonisée, des rapports de travail avec les autres organismes de réglementation des services financiers ainsi que des initiatives améliorées dans le domaine de la protection des consommateurs, constituent tous des priorités stratégiques du CCRRA.

« Les consommateurs sont confrontés à une diversité toujours plus grande de produits et services d'assurance, dans un environnement de plus en plus complexe. Le plan stratégique du CCRRA et la création du secrétariat représentent des étapes importantes dans l'établissement de normes de protection des consommateurs à l'aube du nouveau millénaire », a expliqué le président du CCRRA, M. Winston Morris.